

	MONTANT GARANTI	FRANCHISE	COMPRENDRE CE QUI EST GARANTI
Dommmages au bateau			
Perte totale et vol total		Néant	Indemnité en valeur à neuf pendant 5 ans en cas de perte ou vol total. Indemnité en valeur majorée de 10 % pour les bateaux de plus de 5 ans.
Dommmage partiel, vol partiel et vandalisme	Valeur assurée	En fonction de la valeur avec un minimum de 350 € sauf dérogation et dégressivité (titre 10.4 des conditions générales et clauses particulières)	Remboursement en valeur à neuf jusqu'aux 3 ans du bateau en cas de dommmage ou vol partiel (y compris sur les moteurs).
Dont équipement de bord			Vos équipements de bord sont couverts sans plafond (matériel de sécurité et de navigation, électronique et tout matériel utile à la vie à bord).
Dont effets personnels	5 % de la valeur assurée avec un maximum de 5 000 €		Votre matériel de pêche ou de sports nautiques est couvert jusqu'à 15 000 €.
 Avarie moteur De 0 à 460 CV par moteur	de 1 000 € à 5 000 €	de 100 € à 500 €	<div style="border: 1px solid black; border-radius: 10px; padding: 2px; display: inline-block;">Exclusivité</div> Votre moteur est automatiquement couvert jusqu'à sa 50 ^{ème} année. Voir détails selon conditions générales
Garantie des frais divers			
Assistance et sauvetage	Prise en charge des frais réels justifiés acceptés par notre expert	Néant	Intervention de la SNSM en cas de détresse du bateau.
Frais de renflouement, de destruction de l'épave Mesures conservatoires, manutention, transport et stationnement			Prise en charge des frais occasionnés par un sinistre.
Honoraires de votre expert en cas de perte ou vol total	Dans la limite de 2 000 €		<div style="border: 1px solid black; border-radius: 10px; padding: 2px; display: inline-block;">Exclusivité</div>
Responsabilité civile			
Tous dommmages aux tiers	7 000 000 € (dont dommmages autres que corporels : 1 000 000 €)	Néant	L'assureur garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qui peut vous incomber pour les dommmages corporels, matériels et immatériels consécutifs causés aux tiers, y compris les personnes transportées à titre gratuit, du fait du bateau assuré ou de sa manœuvre.
Frais de retraitement	Prise en charge des frais réels justifiés acceptés par notre expert		Remboursement des frais de retraitement si le navire coule dans un lieu qui gêne ou met en péril d'autres navires.
Défense et recours	10 000 €		



	MONTANT GARANTI	FRANCHISE	COMPRENDRE CE QUI EST GARANTI
Sécurité Nautique			
Décès / invalidité	15 000 € / personne 75 000 € / événement	Néant	La garantie est incluse uniquement en usage d'agrément personnel. Indemnités versées en dehors de toute notion de responsabilité.
Frais de recherche en mer	15 245 €		
APRIL Marine Assistance			
Assistance Standard			Service d'assistance aux personnes et au bateau à terre.
 Assistance Premium	Frais de dépannage, remorquage et les réparations jusqu'à 2 heures de main d'œuvre, hors pièces éventuelles.	Assistance et dépannage 0 mille.	Un service premium incluant l'assistance standard et un service d'assistance et de dépannage à quai et en mer 7j/7 et 24h/24 pour toute panne immobilisante (panne de batterie et de carburant, problème d'alimentation, problème d'hélice...), jusqu'à 6 milles des côtes françaises métropolitaines
Protection juridique			
Protection juridique Standard			Assistance, conseils et expertise pour préserver vos intérêts en cas de litige.
 Protection juridique Premium	Voir le tableau des garanties		Nous vous accompagnons dans vos démarches administratives, notamment pour vos actes de francisation, demande d'un anneau permanent, modèles types de contrat de location de votre bateau, démarches nécessaires à l'obtention de votre permis plaisance, rédaction de vos courriers administratifs...
Spécificités d'usage			
Ski-nautique	Inclus		La pratique du ski-nautique, du bare-foot, du wake-board, de la bouée, du boudin ou du ski-bus est automatiquement couverte.
Régate	Inclus		Votre voilier est automatiquement couvert en régate.
Location (entre particuliers, par un professionnel, à quai...), bateau école, autres...	Contactez-nous		
Co-navigation	Inclus		La pratique de la co-navigation est automatiquement couverte sans formalité complémentaire.



	MONTANT GARANTI	FRANCHISE	COMPRENDRE CE QUI EST GARANTI
Remorque	En option		
Services plaisance	Inclus		
☆ Application mobile	Dans votre contrat Horizon ou Horizon Premium		Contact des secours et de l'assistance, contrats et attestation d'assurance, déclaration de sinistre en ligne, météo et horaires des marées, cartes marines, compteur de vitesse...
☆ Météo Marine			Recevez les prévisions et alertes météo marine, toute l'année par e-mail.
☆ La boutique			Faites le plein d'économies grâce à votre assurance plaisance et bénéficiez jusqu'à 80 % de réduction sur plus de 250 000 produits.
☆ Outils d'aide à la vente			Incluant un site de petites annonces en ligne en partenariat avec You Boat, le calcul de la côte argus de votre bateau, un modèle d'acte de vente...
☆ Carnet d'entretien du bateau			Inventaire de votre bateau, récapitulatif des pièces à changer et check-list des actions à mener.
☆ Parrainage			Parrainez vos amis et recevez des chèques cadeaux de 20 €.

